

Accord UE/Sri Lanka: services aériens

2012/0018(NLE) - 21/05/2013 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le gouvernement du Sri Lanka sur certains aspects des services aériens.

Le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord.